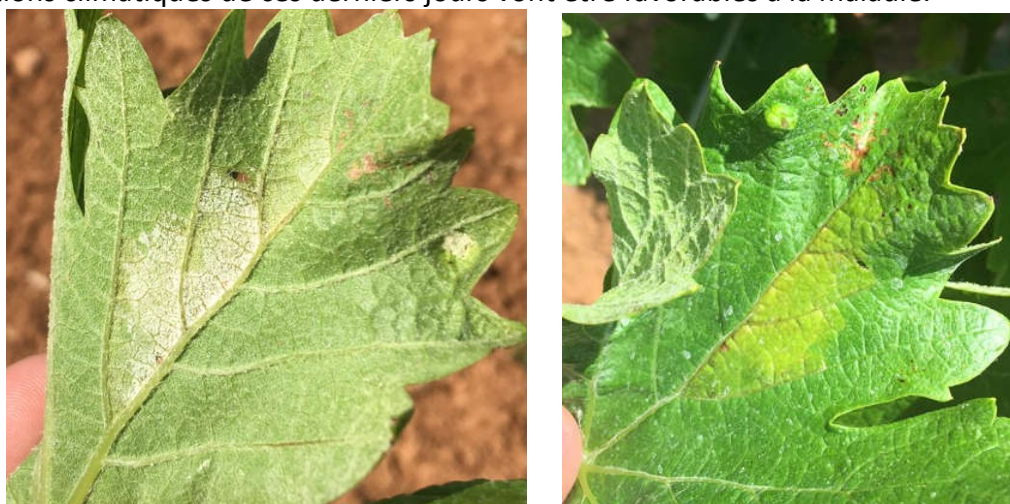


16 Avenue du Pont de France 11300 LIMOUX
Tél. 04 68 31 08 85 – Fax 04 68 31 47 72
Société coopérative agricole à capital variable
N° agrément préfectoral : 11190 - code NAF: 1101Z
RCS Carcassonne 775 803 117 SIRET 775 803 117 00016
N° TVA intracommunautaire FR93 775 803 117
N° agrément Dist. Phyto : LR00038 distributeur professionnel

MILDIOU

Les premiers symptômes ont été observés dans notre secteur. Nous sommes dans une période de forte sensibilité des grappes, il est essentiel de resserrer les cadences.

Les conditions climatiques de ces derniers jours vont être favorables à la maladie.



Nous vous conseillons d'utiliser des produits suivants :

MILDIU	Dose/ha	Classement	Phrase de risque	ZNT	DAR	DER
SIRBEL UD*	1.3 kg	Xn, N	H317, H400, H318, H351	5 m	28 jours	48 heures
FORUM TOP	2.5 KG	Xn, N	H302, H317, H373, H400, H410	5 m	35 jours	48 heures
ENERVIN	2.5 KG	Xn	H400, H410	5 m	35 jours	6 heures
REVOLUXIO	0.5 kg	Xn, N	H317, H400, H410	20 m	21 jours	48 heures
VINTAGE C	2 kg	Xn, N	H302, H317, H319, H351, H410			48 heures
ZORVEC TREL	1 pack 2.5 ha	Xn, N	H317, H411	5 m	28 jours	48 heures
ZORVEC BRIA*	1 pack 4ha	Xn, N	H317, H411	5 m	28 jours	48 heures

En rouge, les produits classés CMR

**Produit contenant du Folpel*

Sur mildiou en **agriculture biologique** :

MILDIU	Dose/ha	Classement	Phrase de risque	ZNT	DAR	DER
KENTAN 40WG	2 Kg	Xn, N	H319, H332, H302, H410	20 m	21 jours	24 heures
BOUILLIE BORD	3,750 Kg	Xi, N	EUH401, H318, H410	5 m	21 jours	24heures
NOVICURE	1.85 Kg	Xn, N	H302, H400, H410	50 m	21 jours	6 heures

OÏDIUM

Nous observons des symptômes sur feuilles et sur inflorescence.

Nous sommes dans une période de haute sensibilité et les conditions climatiques sont propices au développement du champignon. Resserrer les cadences de traitement.

Nous vous conseillons d'utiliser des produits suivants :

OIDIUM	Dose / ha	Classement	Phrase de risque	ZNT	DAR	DRE
DYNALI	0.5 L	N	EUH401, H410	5 m	21 jours	6 heures
LUNA SENSATION	0.2 L	Xn, N	H410, H302, EUH208, H400	5 m	14 jours	6 heures
KUSABI	0.3 L	Xn, N	EUH208, H412, H351	5 m	28 jours	48 heures
YARIS	0.15 L	Xn, N	H351 H400 H410	5 m	35 jours	48 heures
SAFRAN	0.4 L	Xn, N	H304, H319, H411, EUH066	5 m	30 jours	24 heures

En rouge, les produits classés CMR

En **agriculture biologique**, les fongicides utilisables pour lutter contre l'oïdium sont les suivants :

OIDIUM	Dose/ ha	Classement	Phrase de risque	ZNT	DAR	DRE
MICROTHIOL SP DISPERS	12.5 Kg	Sc	-	5 m	21 jours	6 heures
HELIOSOUFRE	7.5 L	Xi	H318	5 m	3 jours	24 heures
MICROTHIOL SP LIQUIDE	12.1 L	Sc	H317 H319	5 m	3 jours	48 heures

PRODUITS ALTERNATIFS ET BIOCONTROLES

Ces produits ont un niveau d'efficacité souvent inférieur aux produits conventionnels. Il est préconisé de les associer avec du SOUFRE MOUILLABLE.

LIMOCIDE base 100 L d'eau, 0.6% en association avec 5 kg/ha de **MICROTHIOL**

ARMICARB 3 Kg + 2Kg/ha de **MICROTHIOL**

POUDRAGE

VEGESOUFRE à 20kg/ha ou **GRAIN D'OR** à 25 kg/ha

FLUIDOSOUFRE de 20 à 25kg/ha

Produit alternatif : **MATYS DUO** à 15kg/ha

SÉCURISATION DE LA FLORAISON

Rappel : Continuez les applications jusqu'à la fin de la floraison : **VIVAFLOR** 2L/ha

CICADELLE DE LA FLAVESCENCE :

La période de traitement est validée du 01/06 au 12/06. Nous préconisons les produits suivants :

CICADELLE	Dose/ha	Classement	Phrase de risque	ZNT	DAR	DRE
GARVINE	1.5 L	Xn, N	H317 H304 H336 H319 H315 H410	20 m	21 jours	48 heures
LAMBDASTAR	0.125 L	Xn, N	H302 H317 H332 H410	5 m	35 jours	48 heures
DUCAT	0.7 L	Xn, N	EUH066, H410, H226, H302, H304, H317, H319, H332, H336, H400	50 m	14 jours	48 heures
MAGEOS MD	0.07 kg	Xn, N	H302 H335 H373 H400 H410	20 m	14 jours	6 heures
KLARTAN	0.2 L	N	H410, H400	50 m	21 jours	6 heures

Sur cicadelle en **agriculture biologique** :

CICADELLE	Dose/ha	Classement	Phrase de risque	ZNT	DAR	DRE
PYREVERT	1.5 L	N	H410	50 m	3 jours	6 heures

Pour une meilleure efficacité :

- Appliquer de préférence en fin de journée
- S'assurer que le pH de la solution est acide compris entre 6 et 6.5
- Appliquer seul de préférence
- Appliquer dans l'heure qui suit la préparation de bouillie.

PROTECTION DES ABEILLES

Nous vous conseillons de traiter le soir de préférence après le coucher du soleil. Eviter les heures précédant le lever du soleil (2 heures). Le vent doit être inférieur à 19 km/h vous limiterez ainsi vos pertes par dérive.

COLLECTE DES EVPP : MERCREDI 19 et JEUDI 20 JUIN 2019

Au dépôt appro, site du pont du Sou

De 9h à 12h et de 14h à 17h

Pensez à apporter vos emballages vides.

Les saches ne sont plus distribués pour cause de non-conformité.

Nous vous demandons de bien **LAVER** et **RINCER** (3 fois) les bidons et de mettre les bouchons à part.

Pour les emballages papiers ou plastiques ayant contenu des produits, il nous est également possible de les recevoir dans des sacs séparés.

Tout sac contenant des bidons souillés ne pourra être récupéré.

Attention, ne pas confondre l'emballage avec le carton de transport.

Le service technique

Gilles AVERSENQ 06.30.54.88.26

Hervé MARROT 06.72.65.91.92

Mathieu RUFFIE 06.89.56.56.51